

Image not found or type unknown



Est-ce condamnable en pénal et par quel moyen ?

Par **limine**, le **31/12/2014** à **17:50**

Bonjour,

Un question me taraude depuis quelques années :

Un directeur général des services (ville, CCAS) a-t-il le droit de créer une société immobilière de façon à pouvoir acheter un bien, propriété du CCAS qu'il dirige, à un prix bien entendu certainement intéressant ?

Merci d'avance pour vos réponses.